



Société de protection
des plantes du Québec

Quebec Society for the
Protection of Plants

Echos Phytosanitaires
Bulletin de nouvelles de la S.P.P.Q.

Numéro 40, octobre 1990

UN MOT DU PRÉSIDENT

En juin dernier, nous avons eu le plaisir de vivre ensemble à Sainte-Anne de Beauré un moment extrêmement agréable. Le symposium, la session de communications scientifiques ainsi que les kiosques ont tous été bien réussis.

C'est surtout à Michel Lacroix que nous sommes reconnaissants. Il a su rassembler autour de lui une équipe dynamique qui a donné un effort considérable afin que cette réunion annuelle devienne un succès. Vos commentaires l'ont bien prouvé. C'était extrêmement stimulant et nous avons appris beaucoup.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les organisateurs, tous les participants au symposium et toutes les personnes qui ont présenté une communication ou qui ont monté un kiosque de démonstration.

Je remercie aussi Michel Caron pour son travail comme président de la Société. Il a su stimuler le travail du Conseil d'Administration d'une façon très efficace et il a initié une voie pour assurer plus de participation des étudiants. Déjà la présence d'Odile Carisse du Collège MacDonald nous a démontré que cette initiative n'était pas vaine. Gilles Bonneau, Michel Letendre et Marc St-Arnaud qui ont fini leur mandat au C.A., méritent aussi tous nos remerciements.

Durant cette année, nous avons une tâche importante à accomplir. Le mandat de Guy Boivin comme éditeur de "Phytoprotection" se termine cet automne et nous devons trouver une personne aussi enthousiaste et aussi compétente que lui pour maintenir un niveau de haute qualité durant des années à venir.

Depuis notre dernière Assemblée annuelle il y a trois mois, les travaux de préparation de la prochaine réunion ont déjà commencé. Celle-ci va avoir lieu à Saint-Hyacinthe et l'équipe autour de Michèle Roy est très consciente qu'il faudra se surpasser pour une belle réussite. Nous comptons sur votre appui.

Le président,
Peter Neumann

...

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1988-1989

Président:	Peter Neumann	(514)	343-7460
Vice-président:	Michel Lacroix	(418)	644-6802
Secrétaire:	Léon Tartier	(514)	774-0660
Trésorier:	Alain Devaux	(514)	774-0660
Directeurs:	Michel Caron	(514)	589-9620
	président sortant		
	Daniel Cloutier, élu en 1989	(514)	589-2171
	Alexandre Mailloux, élu en 1989	(514)	384-6450
	Michèle Roy, élu en 1989	(514)	774-0660
	Richard Bélanger, élu en 1990	(418)	656-2758
	Odile Carisse, élu en 1990	(514)	398-7867
	Guy Buissières, élu en 1990	(418)	656-2131
Rédacteur en chef de	Guy Boivin	(514)	346-4494
Phytoprotection:			
Rédacteur du bulletin	Guy Bélair	(514)	346-4494
de nouvelles:			

...

PROCES-VERBAL DE LA 82e ASSEMBLEE ANNUELLE tenue le 14 juin 1990 au Château Mont Sainte-Anne

- 1.0 Le président Michel Caron ouvre la réunion à 17:00 heures en présence d'une quarantaine de membres.
- 2.0 L'ordre du jour est adopté sur une proposition de C. Richard, appuyé par G. Emond.
- 3.0 Le secrétaire fait ensuite la lecture du procès-verbal. Celui-ci est adopté sur une proposition de M. Letendre, appuyé par G. Boivin.
- 4.0 Affaires découlant du procès-verbal :
 - reconnaissance de la Société comme organisme de charité : pas de nouvelles de A. Cloutier qui devait nous informer des avantages de cet état versus les coûts impliqués;
 - proposition de G. Bélair - P. Neumann : le comité de présentation des candidats devait envisager la possibilité pour la Société d'instituer un prix (bourse) pour un étudiant méritant. M. St-Arnaud précisera au cours de la présentation du rapport du comité;
 - les coûts d'inscription et de banquet à l'assemblée annuelle ont été dissociés après étude par le CA et ce, malgré le vote contraire en ce sens des membres.
- 5.0 Rapport du président de la Société en annexe 1, le président présente le tour d'horizon des activités de la Société au cours de l'année écoulée et nous laisse son message.

6.0 Le trésorier A. Devaux présente ensuite la situation financière de la Société (annexe 2).

7.0 Rapport du rédacteur en chef de Phytoprotection : (annexe 3). G. Boivin nous situe la revue par rapport aux autres.

- Il nous annonce aussi qu'il se retire comme rédacteur en chef et il invite les candidats éventuels à se présenter. Une annonce sera publiée dans Echos phytosanitaires. Le nouveau rédacteur en chef ne sera pas nécessairement membre de la Société.
- C. Richard demande pourquoi la subvention du MAPAQ a été réduite de 3 500 \$ à 1 500 \$. Pas de raisons particulières. En 1990 la subvention a été demandée pour soutenir la revue et les autres activités de la Société.
- G. Bélair demande ce qu'il faudrait améliorer : réponse, avoir une plus grosse banque de manuscrits.
- A. Lavallée demande l'ordre de grandeur des manuscrits refusés : 30%.

Le rapport du rédacteur en chef est ensuite adopté sur une proposition de S. Brière, appuyé par M. Letendre.

8.0 Rapport d'Echos phytosanitaires : G. Bélair remercie tous les collaborateurs spécialement le président M. Caron pour son Mot du président, ainsi que Y. Douville et L. Tartier.

Son rapport est adopté sur une proposition de G. Boivin, appuyé par S. Pouleur.

9.0 Rapport du président du comité des noms d'insectes : C. Ritchot rapporte que le comité ne s'est pas réuni. Il ne sait pas comment il pourrait s'acquitter de cette tâche vu ses occupations et il demande au CA de le remplacer.

Son rapport est adopté sur une proposition de S. Gagné, appuyé par Danielle Bernier.

10.0 Rapport du comité de nomenclature française des noms des maladies des plantes au Canada : G. Emond en présente le rapport en annexe 4. Celui-ci est adopté sur une proposition de C. Richard, appuyé par Dominique Le Quéré.

11.0 Rapport du comité Publicité, Recrutement et Futurs congrès : M. Lacroix avise les membres que la prochaine assemblée annuelle aura lieu à Saint-Hyacinthe ou dans sa région entre le 15 mai et le 15 juin 1991.

Le rapport est adopté sur une proposition de M. St-Arnaud, appuyé par G. Laflamme.

12.0 Rapport du comité du glossaire des termes utilisés en phytoprotection : M. Letendre lit le rapport préparé par R. Desrosiers (annexe 5). Celui-ci est adopté sur une proposition de Odile Carisse, appuyée par M. Lacroix.

- 13.0 Nouveaux membres : au cours de l'année une douzaine de personnes ont demandé à faire partie de la Société. Il s'agit de :

Richard Bélanger	Dépt. de phytologie	Université Laval
Julien Passerini	Dépt. d'entomologie	Collège MacDonald
Michèle Martel	Dépt. biologie végétale	Université Laval
Timothy C. Paulitz	Dept. Plant Science	Collège MacDonald
Alain Garneau	Service phytotechnie	Québec - MAPAQ
Louis Bernier	Dépt. de foresterie	Université Laval
Marc Laganière	Dépt. biologie végétale	Université Laval
Yvon Ménard		
Marie Provost		
Liliana Ramirez	Dépt. Sc. biologiques	Université de Montréal
Nicole Gaudette		
Gaétan Bourgeois	Station de recherches	St-Jean-sur-Richelieu

Sur une proposition de M. Legendre, appuyé par M. Guibord, ces personnes sont officiellement admises au sein de notre Société.

- 14.0 Rapport du comité des résolutions : le comité formé de P. Neumann et L. Tartier présente les résolutions suivantes :

Il est résolu que des condoléances soient adressées :

aux familles de deux de nos membres décédés dernièrement. Ce sont :

Monsieur Roger Garneau qui fut secrétaire-trésorier de notre Société pendant de nombreuses années et Monsieur Albert Payette, un membre assidu de nos assemblées annuelles.

Il est résolu que des remerciements soient adressés :

- au MAPAQ pour la subvention de 1 500 \$ accordée à la SPPQ pour l'aider à financer la revue Phytoprotection et ses autres activités;
- aux membres bienfaiteurs de notre Société pour leur soutien financier;
- aux commanditaires qui ont contribué financièrement à l'organisation de notre assemblée annuelle.

Il est résolu que des remerciements et des félicitations soient adressés :

- aux membres du comité d'organisation de l'assemblée annuelle pour la qualité du programme présenté et son déroulement sans accroc;
- au comité de rédaction et plus particulièrement son rédacteur en chef G. Boivin pour la qualité soutenue de notre revue Phytoprotection;
- à G. Bélair pour sa persévérance à nous présenter un bulletin de nouvelles (Echos phytosanitaires) toujours intéressant et varié;
- aux conférenciers invités au symposium pour l'excellence de leur présentation;

- aux exposants qui ont présenté des kiosques instructifs.

Sur une proposition de G. Emond, appuyé par R. Rioux, toutes ces propositions sont adoptées.

- 15.0 Rapport du comité des nominations : ce comité formé de M. St-Arnaud, M. Lacroix et G. Bonneau présente son choix :

A la présidence : P. Neumann
 A la vice-présidence : M. Lacroix
 A la direction : Odile Carisse
 Guy Bussi res
 Richard B langer

Le pr sident de ce comit  M. St-Arnaud nous informe que le comit  n'a pu se pencher sur le mandat d'instituer des prix au sein de la Soci t .

Sur une proposition de M. Letendre, appuy  par R. Rioux la cl ture des nominations est demand e et les personnes pr sent es sont d clar es  lues   l'unanimit .

- 16.0 Divers :

- R.-M. Duchesne propose de marquer la reconnaissance de la Soci t    l' gard de G. Boivin de mani re tangible. Le CA se chargera de cette question.

- 17.0 Le nouveau pr sident de la Soci t , P. Neumann propose la cl ture de la r union   18:30 heures apr s avoir remerci  le pr sident et les directeurs sortants de charge et souhait  la bienvenue aux nouveaux directeurs. Il est appuy  par M. Caron.

Prix W.E. Sackston de la meilleure communication  tudiante : le jury compos  de J.G. Parent, B. Otrysko et M. Letendre a choisi **Odile Carisse** parmi les cinq concurrents en lice. La Soci t  lui remet donc le prix de 50 \$ et la f licite pour sa pr sentation. Le jury souligne aussi le tr s bon travail des autres candidats.

Prix surprise : le comit  d'organisation du congr s pige au hasard le nom d'un membre pour sa participation au congr s. Le gagnant est G. B lair.

L on-M. Tartier
 Secr taire

...

Annexe 1

RAPPORT DU PRESIDENT Présenté à l'Assemblée générale de la Société de Protection des Plantes du Québec Mont Sainte-Anne, 14 juin 1990

L'assemblée générale de notre Société nous indique la fin d'une autre année, c'est en quelque sorte la journée du Nouvel-An de notre Société, occasion qui nous permet de dresser un bilan de l'année écoulée. Ce bilan pourrait être résumé en disant que notre Société fut très active, mais je me priverais ainsi du plaisir de souligner les contributions majeures de membres de la Société.

Notre revue "Phytoprotection" est en excellente santé et cela grâce aux efforts soutenus de Guy Boivin et de son équipe. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier Guy dont le mandat se termine cet automne, de son dévouement. Je suis convaincu que le nouvel élan donné à notre revue par Claude Richard et Guy Boivin au cours des dernières années est maintenant irréversible, et je peux vous affirmer que le conseil d'administration s'assurera d'un remplaçant de qualité afin de poursuivre dans cette voie.

Au cours de la prochaine année, les membres auront l'occasion de consulter deux nouvelles publications issues du travail intense de membres de la Société, soit : une nouvelle édition du volume "Nom français des maladies des plantes" et un glossaire français des termes usuels en phytoprotection. Je remercie tous ceux et celles qui participent à ces réalisations pour leurs efforts soutenus et le temps qu'ils y consacrent. D'autres tâches font évidemment parties de notre quotidien à tous, une excuse d'ailleurs trop facilement utilisée par plusieurs pour limiter leur participation à la vie de leur Société.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de Guy Bélair, rédacteur des "Echos phytosanitaires" qui, numéro après numéro, parvient à susciter l'intérêt de nos membres et leur participation aux Echos qui, au fil des ans, sont devenus un moyen de communication indispensable à notre Société.

Signalons également que le conseil d'administration a pris la résolution de voir à une plus grande implication de nos membres-étudiants dans la vie de la Société. Les modalités de cette implication seront établies au cours des mois à venir.

Je tiens à transmettre au nom de la Société et en mon nom personnel toutes mes félicitations et mes remerciements à Michel Lacroix et son équipe pour le congrès qu'ils nous ont fait vivre. Je crois que celui-ci passera à l'histoire de la Société comme un haut fait d'armes et qu'il devrait à tout le moins servir de modèle de base à l'organisation de nos futurs congrès. A cet effet, l'expérience de M. Lacroix pourra être mise à profit, puisqu'il a accepté la responsabilité du comité publicité, recrutement et futurs congrès de la Société.

Qu'il me soit ici permis de remercier personnellement tous les membres du conseil d'administration qui m'ont secondé tout au cours de l'année et dont la participation et la contribution sont indispensables à l'avancement de notre Société. Je remercie également tous les membres qui, de près ou de loin, ont contribué au cours de cette année aux activités de leur Société.

En terminant, je me permettrai d'exprimer un souhait, soit, celui de voir la Société de protection des plantes du Québec accroître sa visibilité sur la place publique. A l'heure

où nous nous préparons à prendre le virage d'un environnement sain, à l'heure où tous et chacun se prononcent sur ce que devrait être notre agriculture, sur l'utilisation des pesticides et les normes qui doivent les régir, il m'apparaît impensable qu'une société qui regroupe la majorité des professionnels oeuvrant dans le secteur de la protection au Québec, soit absente de ce débat. Je crois qu'il y a là matière à réflexion pour ceux et celles qui formeront le prochain conseil d'administration et pour notre Société dans son ensemble.

Michel Caron
Président

...

Annexe 2

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

	1989 \$	1988 \$
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	11 142	7 675
Dépôt à terme	16 000	10 000
Comptes à recevoir	1 891	3 333
Frais payés d'avance	<u>218</u>	<u>100</u>
	29 251	21 108
	=====	=====
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	4 838	2 030
Abonnements perçus d'avance	<u>630</u>	<u>2 031</u>
	5 468	4 061
SURPLUS	<u>23 783</u>	<u>17 047</u>
	29 251	21 108
	=====	=====

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
RESULTATS - AUTRES ACTIVITÉS
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989

	1989 \$	1988 \$
REVENUS		
Cotisations	2 008	2 139
Assemblée annuelle	3 071	3 393
Subvention (note 3)	<u> </u>	<u>1 500</u>
	5 079	7 032
	-----	-----
DEPENSES		
Frais de l'assemblée annuelle	3 793	3 240
Papeterie et imprimés	197	286
Timbres	1 030	553
Photocopies	583	340
Frais d'administration	37	21
Frais de secrétariat	120	1 657
Intérêts et frais bancaires	43	39
Honoraires professionnels	<u>360</u>	<u>390</u>
	6 163	6 526
	-----	-----
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS)	(1 084) -----	506 -----

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
RESULTATS - REVUE "PHYTOPROTECTION"
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989

	1989 \$	1988 \$
REVENUS		
Charges aux auteurs	7 374	5 611
Subventions (note 3)	14 500	14 500
Abonnements	6 838	6 601
Publication de résumés	460	90
Intérêts	1 248	203
Autres	<u>46</u>	<u>8</u>
	30 466	27 013
	-----	-----
DEPENSES		
Imprimerie et photocomposition	15 011	11 710
Salaires et charges sociales	5 152	4 494
Papeterie et imprimés	137	.
Timbres	163	206
Frais de déplacements	1 109	60
Intérêts et frais bancaires	102	73
Divers	132	179
Honoraires professionnels	<u>840</u>	<u>910</u>
	22 646	17 632
	-----	-----
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	7 820	9 381
	=====	=====

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1989

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif qui exerce diverses activités pour la protection des plantes.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Cotisations:

Les cotisations sont comptabilisées à titre de revenus lors de leurs encaissements.

Charges aux auteurs:

Les coûts d'impression sont à la charge des auteurs qui publient dans la revue "Phytoprotection" et sont comptabilisés lors de la facturation.

Subventions:

Les subventions sont comptabilisées lors de leurs encaissements.

Impôts sur le revenu:

Aucun impôt sur le revenu n'est exigible, la société étant un organisme sans but lucratif.

3 - SUBVENTIONS RECUES

	1989 \$	1988 \$
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	3 500	5 000
Conseil de Recherches en Sciences Natu- relles et en Génie du Canada	5 000	5 000
Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche du Québec	<u>6 000</u>	<u>6 000</u>
	14 500	16 000
	=====	=====
Répartition		
Revue	14 500	14 500
Autres activités	<u> </u>	<u>1 500</u>
	14 500	16 000
	=====	=====

...

Annexe 3

RAPPORT DU REDACTEUR-EN-CHEF

Le volume 69 de "Phytoprotection", publié en 1989, contenait 150 pages réparties en trois numéros. Ces numéros comprenaient:

- 1 articles de synthèse
- 12 articles scientifiques
- 4 notes scientifiques
- les résumés de la 81^{ème} Assemblée

Les textes provenant du symposium "Organismes symbiotiques: agents de lutte biologique" ont été publiés dans ce volume. Le taux d'acceptation des articles reçus en 1988 s'est situé à 27%.

Au cours de 1989, deux rédacteurs associés ont terminé leurs mandats. Il s'agit de Gilbert Banville, du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et de Jean-Marc Deschênes d'Agriculture Canada. J'aimerais les remercier des nombreuses heures consacrées à la révision de manuscrits ainsi que de leur support au sein du comité de rédaction. J'ai apprécié leur aide et leurs conseils au cours de leur mandat. Deux nouveaux rédacteurs associés se sont joints au comité de rédaction de Phytoprotection. Je souhaite donc la bienvenue à Susan Weaver et Claudel Lemieux tous deux d'Agriculture Canada.

A la fin de 1990, je terminerai ma cinquième et dernière année comme rédacteur en chef de Phytoprotection et le Conseil d'administration de la S.P.P.Q. nommera un nouveau rédacteur en chef qui entrera en fonction dès la fin '90. Ces années ont été pour moi très intéressantes et j'ai beaucoup appris sur l'édition scientifique. J'aimerais remercier tous les auteurs qui ont bien voulu soumettre des manuscrits au cours de ces années pour leur patience et leur bonne volonté. Il est nécessaire d'établir une relation de confiance entre le comité d'édition d'une revue et les auteurs et je crois que ce fut le cas pour "Phytoprotection". Il est important de se rappeler que le comité d'édition est là pour aider les auteurs à publier de meilleurs textes et non pas pour les empêcher de publier.

En terminant, j'aimerais aussi remercier tous les membres de la SPPQ pour m'avoir confié cette tâche importante pour notre société. J'espère que le prochain rédacteur en chef pourra aussi compter sur votre support.

Guy Boivin
Rédacteur-en-chef
Phytoprotection

...

ANNEXE 4

COMITE AD HOC DE LA SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC SUR LE GLOSSAIRE DE TERMES UTILISES EN PHYTOPROTECTION

Rapport présenté à l'Assemblée générale
de la Société de protection des plantes du Québec

Québec

Le 14 juin 1990

A la dernière Assemblée générale, nous vous indiquions que le comité s'était employé principalement à délimiter l'étendue des termes reliés à l'ensemble des moyens utilisés pour lutter contre les ennemis des cultures.

Cette année, le comité s'est réuni à 6 reprises. Notre principale tâche a été de sélectionner les termes associés à cette étendue. Nous avons ainsi retenu environ 500 termes qui apparaîtront possiblement au glossaire.

En ce qui concerne l'année à venir, le comité s'attardera à réaliser les dernières étapes, c'est-à-dire la définition des termes et la publication du glossaire. Etant donné qu'il est impossible pour les membres de s'engager à définir les termes, en raison de leur faible disponibilité, il a été convenu de faire appel à l'extérieur pour trouver les ressources humaines nécessaires pour ce travail. A cet effet, le comité, par l'intermédiaire de la SPPQ, va présenter une demande de subvention dans le cadre du programme de soutien aux activités de développement de la culture scientifique et technique du ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Science. Nous espérons fortement que notre demande soit acceptée.

Richard Desrosiers
Responsable du Comité
1990.06.11

...

ANNEXE 5

Comité permanent de nomenclature française des maladies des plantes

Rapport annuel

Depuis la dernière assemblée annuelle, le Comité s'est réuni à trois reprises soit le 29 avril 1989, le 26 octobre 1989 et le 17 avril 1990. Les principales décisions qui ont été prises sont les suivantes :

- La nouvelle édition de la liste des noms des maladies des plantes sera présentée selon l'ordre alphabétique des noms scientifiques latins des plantes hôtes (donc disparition des sections).
- Les noms d'auteurs des noms latins des organismes pathogènes apparaîtront à la fois dans la liste et dans l'index.
- Pour la nouvelle édition, la nomenclature des plantes et des organismes pathogènes suivra le modèle utilisé par l'APS dans le volume "Fungi on plants and plant products in the USA", édité en 1989.

La nouvelle édition serait probablement déjà disponible si cette dernière décision n'avait pas été prise. Ce volume de l'APS ne fut disponible qu'en fin d'année 1989 alors que la plupart des sections avaient presque terminée le travail de révision en utilisant un autre ouvrage comme référence. Ce retard "volontaire" permettra cependant de produire une nouvelle édition très à jour et de qualité scientifique beaucoup supérieure à celle qui aurait pu être publiée plus tôt.

Présentement, il reste à terminer la correction des index des noms des organismes pathogènes des sections arbres forestiers et d'ornement, plantes ornementales et légumes, en suivant le volume de l'APS comme modèle. Les sections seront alors regroupées dans une liste présentant les plantes hôtes alphabétiquement et les index généraux seront formés. Il ne restera qu'à vérifier ces index avant de procéder à la publication proprement dite à l'automne 1990.

Pierre Thibodeau
Secrétaire du Comité
90.06.11

...

DES GENS ET DES LIEUX

* Station de Recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu

1. LES ESSAIS DE MAIS-GRAIN,

qui étaient depuis plusieurs années effectués par M. Bernard Vigier de la Station de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont été pris en charge, cette année, par la compagnie AgriSeeds de Sainte-Brigide. Les essais s'effectueront toujours à la ferme de l'Acadie mais le Conseil des Productions Végétales du Québec (CPVQ) fournira les ressources complémentaires pour assurer la bonne marche de ces travaux.

2. PREPARATION DE TRANSPLANTS MARAICHERS :

En 1980, les superficies consacrées à la culture du céleri au Québec étaient de 240 ha alors qu'en 1986, elles étaient de 362 ha. La valeur à la ferme approche les \$5 millions et environ le tiers de la production est exporté vers les Etats-Unis. La consommation de céleri per capita est passée de 3.58 à 5.34 kg par personne entre 1980 et 1985, soit une augmentation de 15%. Une recherche est en cours pour mieux comprendre les relations qui unissent les modalités de préparation des transplants maraîchers et leur qualité, i.e. leur potentiel de rendement. On étudie les effets de différents traitements de fertilisation, d'enrichissement carbone de l'atmosphère des serres et d'utilisation d'éclairage artificiel sur les caractéristiques des transplants et les rendements. Les travaux portent principalement sur le céleri, la laitue, le poivron et la tomate. On a appris jusqu'à maintenant que la fertilisation des transplants a un effet à long terme beaucoup plus consistant que l'éclairage artificiel ou l'enrichissement carbone. Cette recherche est menée en collaboration avec André Gosselin, Ph.D., de l'Université Laval grâce à la contribution financière de l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour le développement de l'agro-alimentaire. On espère recommander aux producteurs des techniques qui leur permettront d'améliorer la qualité des transplants en favorisant l'uniformité et la quantité des récoltes.

3. ENTREPOSAGE DES FRUITS ET LEGUMES

Madame Mary-Margaret Gaye, une agronome-chercheuse de la Colombie-Britannique, désire partager l'expérience de scientifiques ayant acquis des connaissances sur le Thielaviopsis basicola (Black root rot), un pourridié noir affectant la carotte après récolte ou en cours d'entreposage dans la vallée de la Fraser.

Les intéressés sont priés de communiquer avec la Dr Luce S. Bérard, présidente fondatrice d'un "Groupe de travail sur la post-récolte (PHWG)", au sein de la Société Canadienne de Science Horticole (CSHS). Ce groupe vise à renforcer notre identité scientifique en "post-récolte" pour mieux optimiser dans un contexte de libre-échange et d'exportation. Toute personne impliquée en entreposage ou manutention après récolte des fruits et légumes est invitée à en faire partie.

Un symposium sur la post-récolte est en voie d'organisation pour la fin de juillet 1991 au Nouveau-Brunswick. Pour tout suivi, communiquer avec la physiologiste-chercheuse L.S. Bérard, Station de Recherches, Agriculture Canada, 430 boulevard Gouin, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 3E6, Tél. (514) 346-4494, Fax (514) 346-7740.

4. UN QUÉBÉCOIS HONORÉ EN FLORIDE

A la Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu, un nouveau chercheur natif de la région a reçu les honneurs de l'Institut des Sciences agricoles et alimentaires de l'Université de la Floride. M. Gaétan Bourgeois, fils de Solange et Marcel, propriétaires de la Ferme laitière Saint-Ours Inc., a obtenu le prix d'excellence de l'Ecole des Gradués pour le contenu et la présentation de sa thèse de doctorat qui portait sur une approche de modélisation des inter-relations entre la maladie appelée tache foliaire tardive et la production de l'arachide.

M. Bourgeois s'est joint à l'équipe des chercheurs en horticulture de la station d'Agriculture Canada où il travaille en modélisation de systèmes agricoles. Cette nouvelle discipline consiste à reproduire mathématiquement l'effet de l'environnement sur le développement et la croissance d'une culture donnée pendant toute la saison de végétation. Par la suite, selon des calculs et des simulations par ordinateur, il sera possible de prévoir l'incidence de certains facteurs, comme les maladies et les insectes par exemple, et éviter des complications avant qu'il ne soit déjà trop tard pour le producteur. M. Bourgeois et son technicien, Mario Boivin, travaillent actuellement sur la modélisation de la culture de la carotte en sol organique.

M. Bourgeois est agronome, diplômé du Collège MacDonald de l'Université McGill. Il a poursuivi ses études graduées à l'Université Laval en biologie végétale et à l'Université de la Floride à Gainesville où il a obtenu son doctorat en décembre 1989.

...

NOTICE NECROLOGIQUE

ALBERT PAYETTE (1911-1990)

Albert Payette naquit à St-Alphonse de Rodriguez le 9 juillet 1911. Après des études primaires, il se dirige vers le Collège de Joliette où il obtient son B.A. en 1931. Il s'inscrit à l'Institut agricole d'Oka où il décroche son B.Sc. en 1938. Entre-temps, il suit des cours de biologie et de botanique à l'Université de Montréal et des cours de pédagogie à l'Ecole normale Jacques-Cartier. En 1938, il obtient un poste au Laboratoire de Pathologie végétale à Ste-Anne-de-la-Pocatière. A l'exemple de quelques rares étudiants francophones, il poursuit au Collège MacDonald des études de maîtrise en pathologie végétale. Il obtient son M.Sc. en 1942 de l'Université McGill. Il continue de faire partie du premier groupe de chercheurs composé de C. Perreault, directeur, R.-O. Lachance, L. Laporte et R. Pelletier dans le meste laboratoire, situé près de la ferme expérimentale. Ses travaux se résument à l'étude parasitaire, à l'action de la thiamine sur le P. infestans, aux maladies du lin à filasse et à celles du fraisier. Armé de sa bagnole, il ne cesse de connaître des aventures cocasses. Il collectionne des champignons comestibles qui font la joie de ses amis.

Albert quitte la Pocatière vers 1954 peu de temps après l'érection du Laboratoire du Service des Sciences. Toujours armé de sa bagnole, il se dirige vers Ottawa où il devient traducteur de l'anglais au français au Ministère canadien de l'Agriculture. Puis à partir de 1962, il se consacre à l'enseignement, à l'aménagement du territoire et à l'exploration des parcs. Il fit alors de longs voyages en Afrique, en Europe, en Amérique. Au cours de sa retraite prématurée, son temps est partagé entre la traduction, l'horticulture, l'enseignement et le cinéma comme interprète dans les films de Forcier : Bar Salon, Nite

Cap, L'eau chaude, l'eau frette. A la manière de Bourvil qu'il admirait, il aimait chanter : "Prends mon bouquet, mon petit bouquet de muguet".

Albert faisait partie de diverses sociétés mais il était particulièrement attaché à la Société de Protection des Plantes où il comptait de nombreux amis. Grand amateur de la nature, Albert aimait à la chanter dans des poésies pleines d'inspiration. A l'approche de l'automne et en guise de souvenir, nous inscrivons "Symphonie automnale".

Lors, la symphonie automnale
prélude à la pause hivernale
et c'est avec un vague effroi
qu'on sent les approches du froid.

Avec septembre naît l'automne
Apothéose de couleurs!
Et mélancolique splendeur
Beauté si triste qu'on frissonne.

L'apothéose des couleurs
A chaque tournant nous étonne
Et les feuilles qui s'abandonnent
Touchant le sol comme des fleurs.

O mélancolique splendeur
De la famille qui tourbillonne
Toute la nature se donne
Et semble se perdre en langueur

Beauté qu'on frissonne
Tout s'en retourne avec douceur
Celui qui reste verse un pleur
Avec octobre meurt l'automne.

A. Payette
La Pocatière 1948

Albert nous a quittés au printemps, soit le 3 avril 1990. Il repose dans son beau pays de Lanaudière. A sa famille et à ses amis, sincères condoléances.

Henri Généreux

...

CURIOSITÉS

LES EUROPÉENS S'INQUIETENT DE NOS FORETS

Les Européens ne sont pas indifférents à la façon dont les Québécois traitent leurs forêts. Plusieurs fois depuis l'année dernière, des représentants du Québec et du Canada se sont fait suggérer de regarder, dans leur propre cour, les traitements qui sont réservés ici aux grandes forêts de résineux du nord, avant de s'indigner du sort que les Brésiliens font subir à leur forêt amazonienne.

Ces avertissements commencent d'ailleurs à être pris au sérieux de ce côté-ci de l'Atlantique, sinon par les premiers concernés (les intervenants forestiers et les représentants de gouvernements), du moins par certains leaders d'opinion qui en font état à l'occasion. Deux journaux québécois (Le Devoir et Le Quotidien de Chicoutimi) ont d'ailleurs consacré chacun un éditorial à la question cet hiver. Les signataires de ces articles se montraient inquiets des récriminations européennes et, surtout, du manque de réaction de ce côté-ci de la clôture. Paul-André Comeau du Devoir disait craindre que le type de foresterie pratiqué ici ne provoque chez les Européens des humeurs semblables à celles qui leur ont fait boycotter notre amiante et les fourrures de nos bûches phoques.

L'OZONE EMPOISONNE L'AIR DES VILLES

L'ozone cause bien des maux de tête, et pas seulement à cause des trous que l'on découvre dans la couche qui ceinture notre planète en haute atmosphère. Au sol, l'ozone est un polluant qui affecte la santé de la population. Plus de la moitié des Américains sont exposés à des concentrations d'ozone dans l'air ambiant supérieures aux niveaux recommandés par l'Agence de protection de l'environnement. Or, une telle exposition, plus d'une heure par jour, rend la respiration douloureuse, provoque la toux et amoindrit la capacité des poumons de résister aux infections. Ce sont les hydrocarbures contenus dans les gaz d'échappement des moteurs à combustion interne qui sont les principaux responsables de la formation de l'ozone. Les experts estiment qu'un programme d'assainissement coûterait aux Américains entre 5 et 10 milliards de dollars (US\$) par année d'ici l'an 2004.

...

RAPPEL POUR LES COTISATIONS ANNUELLES

A tous nos membres réguliers et étudiants retardataires

N'oubliez pas de retourner le plus rapidement possible votre remise de cotisation annuelle à notre trésorier.

...

Prochain numéro

J'invite tous ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour le prochain numéro à le faire dès maintenant.

Date limite pour le numéro 41: 31 janvier 1991

Faire parvenir au responsable: Guy Bélair, Station de Recherches, Agriculture Canada, 430 Boul. Gouin, St-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 3E6. Tél.: (514) 346-4494 FAX: (514) 346-7740.

...

Demande d'adhésion à la S.P.P.Q.

Toute personne s'intéressant aux buts et intérêts de la Société peut devenir membre de la Société. Ces buts sont l'étude des ennemis des plantes et les moyens de les combattre. Les candidatures sont proposées et acceptées par les membres lors de l'assemblée générale annuelle de la Société.

Cotisation annuelle (1) membre régulier 20\$ (2) étudiant 15\$ (inclus la revue "Phytoprotection " et le Bulletin de nouvelles "Echos Phytosanitaires").

Je désire devenir membre de la Société de Protection des Plantes du Québec.

Nom: _____

Adresse: _____

Fonction: _____

Signature du postulant: _____

Candidature appuyée par deux membres réguliers:

Nom: _____

Nom: _____

Je certifie que cette personne est inscrite à temps plein dans notre institution d'enseignement:

Retourner ce formulaire avec votre remise au nom de la S.P.P.Q. à:

Léon M. Tartier, secrétaire
Station de Recherches M.A.P.A.Q.
C.P. 480
St-Hyacinthe, Qué. J2S 7B8